

Compte rendu
GT du 14/10/24
DSDEN25
Remplacements et
situation des TR REP+

LE THÈME

Bilan des remplacements fait avec les OS et la DSDEN 25, conditions de rotation sur les postes de TR REP+ pour le département du Doubs.

L'ESSENTIEL

- Les OS demandent l'organisation d'animations pédagogiques dédiées pour les remplaçants.
- Les horaires de contact des titulaires remplaçants sont très variables d'une circonscription à l'autre et peuvent poser problème. Il est demandé une harmonisation entre les différentes circonscriptions.
- L'utilisation de SMS pour transmettre les informations au TR paraît être un outil à privilégier mais les secrétaires de circonscription ne sont pas encore dotés de téléphone portable
- Le fait de contacter par téléphone les TR lors de leur trajet domicile-travail les expose à des risques d'accident.
- Les priorités pour choisir les remplacements sont les suivantes : écoles de une à trois classes, arbitrage de l'IEN, congés longs.
- Les TR devraient tous avoir la possibilité de faire connaître leurs préférences concernant les remplacements à effectuer.
- Les TR rencontrent des problèmes d'accès aux écoles lors des remplacements faute de clés supplémentaires.
- Concernant les missions des TR REP+ et la rotation proposée : elle pourrait être d'une durée d'environ 3 ans, les OS demandent à ce que les postes soient confiés au TR des circonscriptions concernées, sur la base du volontariat, suivant un critère d'ancienneté sur le poste, avec une possibilité d'être repris sur la mission après quelques années. L'administration proposait dans un premier temps sur un choix type poste à profil mais reste à l'écoute des OS. La question sera réétudiée en amont du mouvement.

LE SNALC A INSISTÉ SUR

- Les problèmes liés aux absences non remplacées impacte beaucoup la qualité de vie au travail des enseignants et crée des tensions dans les équipes et au sein des communautés scolaires.

- Lorsque des remplaçants qui arrivent dans les écoles sont positionnés pour faire l'accueil au portail, cela pose des problèmes de sécurité car ils ne connaissent pas les contextes des écoles, ni les parents qui peuvent rentrer.
- Les problèmes de répartition ne dépendent pas que de la taille de l'école. Ils peuvent découler de questions matérielles (cas des élèves de maternelle dans les écoles primaires) et doivent être étudiés au cas par cas.

L'AVIS DU SNALC

L'administration pallie le manque de remplaçants mais seul le recrutement d'enseignants supplémentaires pourrait à long terme résoudre le problème des absences non-remplacées. Concernant le choix des TR à positionner sur les postes de TR REP+ il convient d'utiliser des critères objectifs et l'ancienneté sur le poste est pertinente.